

# Quelques conseils pour vous protéger

avec



## ▪ **Des cambriolages :**

Limitez les signes d'absence prolongée : volets longtemps fermés, message sur répondeur téléphonique... Avisez votre voisinage et vos proches de votre départ.

Placez votre argent liquide et vos bijoux en lieu sûr (coffre à la banque ou chez une personne de confiance).

Ne déposez pas vos clés dans des endroits communs (sous le paillason ou un pot de fleurs).

Confiez en un double à une personne proche.

L'installation d'un projecteur extérieur couplé à une cellule photo-électrique est de nature à dissuader les cambrioleurs.

## ▪ **Des vols par ruse :**

N'ouvrez pas la porte à des personnes qui vous sont inconnues. Prenez le temps d'identifier les visiteurs (œilleton ou entrebâilleur de porte).

Méfiez-vous du visiteur (souvent seul avant l'arrivée d'un comparse), se présentant comme agent EDF, de la Poste, de la Police ou de la Gendarmerie. Demandez qu'une pièce officielle vous soit présentée.

Ne conservez pas des sommes importantes d'argent liquide à votre domicile et placez vos valeurs dans une pièce où vous ne recevrez pas les visiteurs.

Dans la mesure du possible, relevez l'immatriculation du véhicule des visiteurs qui vous sont inconnus.

## ▪ **Du vol de ou dans votre voiture :**

Privilégiez le stationnement en un lieu fréquenté et éclairé.

Otez de l'habitacle les objets de valeur : façades d'autoradio, GPS et son support, vêtements de marque, sacoches...

Véhicule stationné dans votre garage ou devant votre domicile : ne laissez pas vos clés de contact à portée. La majorité des vols de véhicules dans les résidences sont facilités par l'accès aisé aux clés de contact.

## Si vous êtes victimes d'un cambriolage :

Ne touchez à rien - Prévenez immédiatement la gendarmerie en composant le 17 (appel gratuit). Une patrouille sera dépêchée sur les lieux pour procéder aux constatations et aux relevés de traces et indices.



**En cas d'urgence ou de nécessité  
COMPOSEZ LE 17**